

Des entreprises en béton zone de Kérizac

Plouisy — L'inauguration de Titan Préfa et Aditec a eu lieu, vendredi, sur la zone de Kérizac. Les deux sociétés, spécialisées dans le bâtiment, travailleront main dans la main.

L'entreprise

Une table en bois solide comme du béton. C'est en tout cas, en apparence, ce à quoi ressemble une partie des œuvres sortant des moules de Titan Préfa. « **Le béton est coulé dans des moules inversés, permettant de donner une imitation bois, explique Vincent Avé, le gérant. Ça s'intègre mieux dans le paysage, mais c'est plus robuste.** »

La société, spécialisée dans la pré-fabrication d'éléments en béton, s'est installée zone de Kérizac, à Plouisy. Le bâtiment a été inauguré, vendredi dernier, en présence du maire de Plouisy, Rémy Guillou, et de Bernard Hamon, vice-président de GP3A, chargé de l'économie, du tourisme et de la maritimité.

« Douze salariés, fin 2018 »

C'est d'ailleurs Guingamp Paimpol Armor Argoat agglomération (GP3A) qui a cédé le site. « **C'est une bonne chose, ça crée de l'emploi. Et cela va peut-être inciter d'autres entreprises à s'installer sur cette zone d'activité** », espère Rémy Guillou.

Vincent Avé, natif de Paimpol, a choisi Plouisy pour « **se rapprocher des axes de circulation** ». Et si Tristan Préfa emploie actuellement quatre personnes, ce chiffre devrait rapidement augmenter. « **Nous cherchons un coffreur-bancheur, nous serons cinq, début décembre, promet-il. Et nous prévoyons douze sa-**



Rémy Guillou a coupé le ruban sur le site de Titan Préfa et Aditec, entouré de Bernard Hamon et Vincent Avé.

lariés, fin 2018. »

Aux côtés de Titan Préfa, la société Aditec, basée à Cholet, a ouvert une dixième filiale. Elle aussi travaille sur des matériaux spéciaux, destinés au bâtiment : gros-œuvre, menuiseries

extérieures, façades...

« **Nous n'étions pas encore présents sur le nord de la Bretagne, affirme Stéphane Baraud, directeur d'Aditec. C'est positif de créer une nouvelle agence, c'est un nouveau**

challenge. »

Au total, les deux entreprises locataires d'un terrain de 6 500 m² dont 600 m² couverts.

Yann CLOCH